



www.smisp.fr

Ministère de la santé et des solidarités
14 avenue Duquesne
Pièce 0335
75350 Paris Cedex 07

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Nantes, le 29 décembre 2021.

à

Monsieur Thierry FOUERE
ARS Pays de La Loire
17 boulevard Gaston Doumergue
44262 Nantes cedex 2

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 avenue Duquesne
75017 Paris

Monsieur le Ministre,

La situation démographique du corps des Médecins Inspecteurs de Santé Publique continue de se dégrader rapidement puisque, selon les services de la DRH ministérielle, nous n'étions plus que 330 au mois d'octobre 2021 alors que nous étions 621 en 2009 avant la création des ARS.

La présence de médecins formés à la santé publique et à l'inspection-contrôle se trouve cruellement posée au sein des services du ministère de la santé. La crise actuelle ayant montré tout l'intérêt d'un tel appui technique au niveau central, dans les régions et les départements.

Lors du CTM du 3 décembre 2021, vous avez déclaré être préoccupé par ce sujet, vous avez indiqué vouloir réactiver l'émergence d'un **corps de Praticien de Santé Publique**, seul à même d'attirer des médecins de santé publique dans notre ministère en leur proposant un statut suffisamment attractif calqué sur le modèle du statut de PH.

Un groupe de travail avait été initié à cet effet en fin d'année 2019 par la DRH ministérielle associant le SMISP (Le Syndicat des Médecins Inspecteurs de Santé Publique), l'AMISP (L'Association des Médecins Inspecteurs de Santé Publique) et le CLISP (Le Collège de Liaison des Internes de Santé Publique). Il s'est réuni plusieurs fois en 2020 et la dernière fois avant les vacances d'été en 2021.

Il convient de relancer avec conviction cette démarche pour déboucher au plus tôt sur des mesures concrètes.

Nous demandons donc une relance de ce groupe de travail piloté par la DRH ministérielle en y incluant la DGS, la DGOS et le CNG.

Dans l'attente d'une réponse de votre part indiquant la reprise des réunions de ce groupe de travail dès début 2022 concernant le statut de praticien de santé publique, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, mes respects les plus dévoués.

Dr Thierry FOUERE,
Président du SMISP-UNSA